

Jerzy Buzek : "Le traité de Lisbonne rend le Parlement beaucoup plus fort"

Publié le: 10-02-2010



Jerzy Buzek est le Président du Parlement européen. En visite à Paris mardi 2 février, il a accepté de rencontrer Touteurope.fr. A cette occasion, l'ancien Premier ministre polonais, artisan de l'adhésion de son pays à l'Union européenne, revient sur les priorités du Parlement pour l'année 2010, les changements institutionnels apportés par le traité de Lisbonne et le rôle du Parlement dans le rapprochement de l'Europe et des citoyens.

Voir la vidéo et lire le texte entier : [ici](#), sur le site de "Toute l'Europe".

□ □□□□
□□□□□ □□□□□□ □□□□□□
□□□□□□□
□□□□□□ □□□□□□ □□□□□□
□□□□ □□□□□□□□□
□□□□□□

□□□□ □□□□□□□□□□

Touteurope.fr (TLE) : Peut-on parler d'Europe unifiée aujourd'hui ?

J. Buzek : Je pense que nous pouvons considérer que cela est fait puisque nous ne sommes pas aujourd'hui devant une Europe qui serait de nouveau hétérogène. Nous avons des responsabilités communes et un avenir commun. Nous réfléchissons ensemble à comment faire face aux défis et aux réponses à apporter aux attentes des citoyens. A mon avis, l'Europe est enfin unie depuis le grand élargissement de 2004. Nous devons bien sûr continuer à travailler dans le sens de l'intégration sur les problématiques sur lesquelles il reste des progrès à faire. De ce point de vue, je suis très optimiste.

TLE : Quelle sont les priorités du Parlement cette année ?

J. Buzek : En tant que Président, mes priorités sont d'organiser le fonctionnement du Parlement européen et le vote sur la nouvelle Commission. Nos relations avec le Conseil européen et la présidence tournante espagnole sont importantes, tout comme nos relations avec les parlements nationaux. Le Traité de Lisbonne nous offre la possibilité de créer des liens avec les parlements nationaux. Bien sûr, il s'agit également de donner des réponses aux problèmes concrets des citoyens. C'est notre premier devoir. Sur les questions énergétiques, sur l'emploi, l'immigration et la

Jerzy Buzek : "Le trait? de Lisbonne rend le Parlement beaucoup plus fort"

démographie, sur le changement climatique ou encore sur la promotion d’une politique européenne des Affaires étrangères.

TLE : Que change le traité de Lisbonne pour le Parlement européen ?

J. Buzek : Nous sommes beaucoup plus forts qu’avant. Nous sommes responsables de la majorité des lois européennes. C’est une avancée pour toutes les décisions prises au niveau européen. Le Parlement a un rôle clé en coopération avec la Commission et le Conseil, mais également en liaison avec les parlements nationaux qui sont maintenant impliqués dans les décisions européennes. Nous travaillons de répondre aux attentes des citoyens en faisant tout ce qui est nécessaire pour construire une Europe forte et efficace.

TLE : Comment le Parlement peut-il rapprocher l’Europe des citoyens ?

J. Buzek : Nous prenons des mesures pour renverser cette tendance. Nos contacts avec les parlements nationaux nous rapprochent des citoyens. Nous avons commencé à diffuser nos réunions à la télévision et en ligne sur notre site. Ces retransmissions peuvent être intéressantes pour les citoyens. Nous mettons en place des moyens de communication qui sont similaires à ceux des parlements nationaux. Par exemple, la séance de questions au Président de la Commission européenne ressemble aux débats avec les membres des gouvernements dans les parlements nationaux. Ces débats sont suivis par les citoyens au niveau national; les débats européens pourraient également les intéresser. L’introduction de ces mesures similaires aux débats parlementaires dans les Etats membres pourrait nous aider à renouer avec les citoyens. Après tout, les élections nationales ont généralement un taux de participation élevé.

Date de publication originale: 03/02/2010